

DÉLIBÉRATION N° 4

**DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA MASSE DES DOUANES**

Vu le décret n° 2015-462 du 23 avril 2015 portant statut de l'Établissement public administratif « la Masse des douanes » et notamment son art.13 :

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration adopte le budget rectificatif au budget initial au titre de l'exercice 2018.

Fait à Montreuil, le 27 juin 2018,

Le président,



Rodolphe GINTZ

NOTE DE PRÉSENTATION DU BR 2018

Le budget initial 2018 (BI), régulièrement approuvé lors du conseil d'administration du 7 décembre 2017 s'élevait, en recettes à 12 377 515 € et, en dépenses, à 14 808 296 € en autorisations d'engagements (AE) et 18 777 168 € en crédits de paiements (CP).

Le présent budget rectificatif 2018 (BR) soumis au conseil d'administration détermine pour chaque enveloppe de dépenses le volume d'AE/CP nécessaires et, pour les recettes, les ajustements prévisibles.

Au titre des dépenses, les trois destinations sont, pour rappel, les suivantes :

- Destination 1 : gestion locative et habitabilité des logements
- Destination 2 : gestion et entretien du patrimoine immobilier
- Destination 3 : fonctions support

Le détail des modifications budgétaires est présenté en annexe I et l'ensemble des destinations en annexe II. Ce budget rectificatif est intégré dans le nouveau système d'information (SI) financier Y2 mis en œuvre au 1^{er} janvier 2018.

I. Ajustements

Pour établir le BR, les prévisions de dépenses ont été revues pour chaque sous-destination et réajustées le cas échéant. Les AE ont été ajustées, au vu des engagements programmés ou à venir, et les CP en fonction des prévisions de décaissements nouveaux ou à venir, ainsi que de la projection de la consommation en année pleine 2017.

➔ Au titre des dépenses, les évolutions apportées dans le BR concernent principalement les opérations liées à la programmation immobilière et au système d'information.

Ce BR prévoit également de légers ajustements pour couvrir les dépenses engagées fin 2017 et payées sur l'exercice 2018, appelées *charges à payer* (CAP).

Dans la logique de la gestion budgétaire et comptable publique (GBCP), il existe un écart entre les comptabilités générale et budgétaire qui découle notamment de la différence de fait générateur. En effet, les règles de rattachement à l'exercice sont distinctes, ce qui peut entraîner un décalage d'exercice entre l'enregistrement d'une opération en comptabilité générale et celui en comptabilité budgétaire.

Ainsi, les opérations commandées fin 2017, dont le service a été fait fin 2017, donnent lieu à enregistrement d'une charge en comptabilité générale mais le décaissement (paiement de la facture) n'intervenant que sur l'exercice 2018, l'impact en comptabilité budgétaire sera porté sur l'exercice 2018 en crédits de paiement (CP).

Le montant des charges à payer ainsi régularisé sur 2018, au titre de 2017, est de l'ordre de 400 000 € en CP en fonctionnement. Il paraît donc prudent de prévoir un ajustement des CP pour couvrir une partie de ces décaissements non prévus lors de l'élaboration du BI 2018.

➔ Au titre des recettes, les prévisions, bien que moins fluctuantes d'un exercice à l'autre, ont été évaluées pour chaque nature de recettes au vu des encaissements constatés sur 2017 et celles devant intervenir sur l'exercice 2018.

De même, dans la logique GBCP, un produit pris en charge en 2017 impacte nécessairement le résultat comptable de 2017 pour son montant total alors qu'il n'impactera le solde budgétaire que lors de son encaissement effectif. Ainsi, un décalage peut se produire entre deux exercices.

L'ensemble de ces ajustements est détaillé en annexe I.

II. Évolution des équilibres entre le BI 2018 et le BR 2018

➔ Les autorisations budgétaires

Le tableau des autorisations budgétaires joint en annexe présente, en dépenses, les mouvements inscrits en BR par enveloppe de crédits limitatifs et en recettes les ajustements prévus sur l'exercice 2018.

La destination effective des crédits est précisée dans le tableau des dépenses par destination.

➤ Les prévisions de dépenses

Il est rappelé que les AE correspondent aux autorisations de dépense et les CP aux besoins en trésorerie.

Les écarts entre la prévision budgétaire et le budget en cours de gestion portent sur les enveloppes « fonctionnement » et « investissement » :

- **les dépenses de fonctionnement** : cette enveloppe croît de 310 000 € en AE et de 499 000 € en CP. Les modifications de répartition des crédits portent pour l'essentiel sur les sous-destinations 2.2 « *travaux prévus au titre de la programmation immobilière* » et 3.4 « *Informatique* ».

Les dépenses de fonctionnement totalisent un montant de **12 158 854 € en AE et 12 277 307 € en CP**, soit respectivement 78,8 % et 63,9 % du BR et sont affectées essentiellement sur les destinations 1 et 2.

- **les dépenses d'investissement** : cette enveloppe est augmentée de 312 000 € en AE et diminuée de 53 000 € en CP afin de couvrir des ajustements portant sur les sous-destinations 2.2 et 3.4.

Les dépenses d'investissement totalisent un montant de **3 141 442 € en AE et 6 815 861 € en CP**, soit respectivement 20,4 % et 35,4 % du BR et concernent la programmation immobilière et l'informatique.

- **les dépenses de personnel** : cette enveloppe ne nécessite pas d'ajustement par rapport au BI 2018, en raison de la stabilité des situations.

Les dépenses de personnel totalisent un montant de **130 000 € en AE/CP**, soit moins de 1 % des dépenses totales. Elles concernent uniquement la destination 1.

Globalement, ce BR prévoit un ajustement de 622 000 € en AE et de 446 000 € en CP.

À la vue de ces mouvements, le total des dépenses inscrites au BR est de **15 430 296 € en AE et 19 223 168 € en CP**, soit des hausses respectives de 4,2 % et de 2,4 % par rapport au BI 2018.

Le tableau ci-dessous ventile ces montants par nature :

Enveloppe (en €)	BI 2018		Ajustements		BR 2018		Variation BR/BI	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Personnel	130 000	130 000	0	0	130 000	130 000	0,0%	0,0%
Fonctionnement	11 848 854	11 778 307	310 000	499 000	12 158 854	12 277 307	2,6%	4,2%
Investissement	2 829 442	6 868 861	312 000	-53 000	3 141 442	6 815 861	11%	-0,8%
Total des dépenses	14 808 296	18 777 168	622 000	446 000	15 430 296	19 223 168	4,2%	2,4%

➤ **Les prévisions de recettes** progressent de 7,5 % pour atteindre **13 311 794 €**. Elles intègrent le versement attendu du compte d'affectation spécial (CAS) en fin d'exercice pour un montant de 934 279 €.

Au vu des prévisions de recettes et de dépenses, le BR affiche **un solde budgétaire déficitaire de 5 911 374 €** contre 6 399 653 € au BI.

En €	BI 2018	BR 2018	Variation BR/BI (en valeurs)	Variation BR/BI (en%)
Total des recettes (1)	12 377 515	13 311 794	934 279	7,5%
Total des dépenses (en CP) (2)	18 777 168	19 223 168	446 000	2,4%
Solde budgétaire (1)-(2)	-6 399 653	-5 911 374	488 279	7,6%

➔ Situation patrimoniale

Le résultat patrimonial provient de la différence entre les produits et les charges qui, après intégration des opérations liées aux amortissements et provisions ainsi que des flux purement comptables, atteignent respectivement 15 837 389 € et 14 742 449 €.

Le résultat patrimonial affiche un **déficit** prévisionnel qui passe de 762 940€ au BI à **1 094 940 € au BR**.

L'évolution constatée des charges et produits tient notamment compte de l'impact des dotations aux amortissements calculées après intégration de biens à l'actif du bilan fin 2017 et début 2018 (la Joliette, Port-Saint-Louis du Rhône et Port-de-Bouc). Ces écritures doivent se traduire parallèlement par des reprises sur amortissements qui figurent au compte de résultat.

➔ **Capacité d'autofinancement (CAF)**

La capacité d'autofinancement désigne l'ensemble des ressources internes générées par l'établissement dans le cadre de son activité. Elle contribue à participer au financement des investissements en atténuant le prélèvement sur le fonds de roulement.

Elle diminue pour atteindre **82 208 €** contre 414 208 € au BI.

➔ **Fonds de roulement et trésorerie**

Le tableau de financement prévisionnel présente la capacité (en ressources) ou l'insuffisance (en emplois) de financement et renseigne sur l'évolution de la situation patrimoniale de l'établissement. À ce titre, il présente tant en emplois qu'en ressources, une forte augmentation par rapport au BI puisqu'un ajustement de 23 239 300 € est notamment intégré. Ce montant correspond à la comptabilisation de la résidence domaniale de la Joliette suite à son évaluation en octobre 2017 parvenue en janvier 2018.

Afin de pouvoir maintenir l'équilibre, une **diminution du fonds de roulement** reste constatée pour **5 724 374 €** contre 6 379 653 € au BI.

Le **fonds de roulement** arrêté au 31 décembre 2017 à 13 796 050 € est ainsi ramené à un montant prévisionnel de **8 071 676 €** à l'issue du BR et reste confortable.

Quant à la **trésorerie** arrêtée au 31 décembre 2017 à 13 342 497 €, elle est ramenée à l'issue du BR à **7 451 123 €** et permet donc à l'établissement de couvrir les engagements pris.

Le tableau de trésorerie annexé décline mois par mois les données du tableau des autorisations budgétaires et détermine la soutenabilité infra annuelle en fonction des besoins de CP. Il permet d'identifier à quelle date les engagements pris auront un impact en trésorerie.

De manière générale, on constate que le volume des encaissements / décaissements a accusé un léger retard sur les deux premiers mois liés à la mise en place du SI Y2 et à l'appropriation du logiciel par les services territoriaux.

La projection des encaissements à venir sur le reste de l'année montre un rythme relativement régulier, à l'exception d'un pic en avril et en octobre, respectivement lié au versement de la subvention de fonctionnement et du CAS (cf. infra). Les encaissements liés à la facturation des loyers sont linéaires sous réserve du décalage entre la période de facturation qui intervient en fin de mois et celle d'encaissement qui intervient ultérieurement (à minima 5 jours après).

La projection des décaissements à venir d'ici à la fin de l'année est plutôt régulière, hormis pour les décaissements liés aux opérations de travaux, bien qu'il soit difficile de prévoir des échéances précises. Le pic de décaissements en septembre est lié au paiement des impôts et taxes.

Ce budget rectificatif confirme les efforts significatifs engagés pour rénover et entretenir le parc géré par l'établissement, tout en disposant de moyens plus adaptés tant aux besoins de ses agents qu'à celui des bénéficiaires de l'offre de services de la Masse. Il s'inscrit donc dans la continuité du budget initial 2018, au regard des faibles enjeux des ajustements proposés.

Le budget rectificatif présenté est donc soutenable, car la somme des engagements passés et prévus dans l'année génère une consommation de crédits de paiement qu'il est possible de couvrir au regard des capacités financières de l'organisme. Les indicateurs de la santé financière de l'établissement continuent à faire apparaître des ratios rassurants.

ANNEXE I – Détail des modifications budgétaires

Afin de simplifier et de faciliter l'information des membres du conseil d'administration, sont présentées dans ce document les modifications budgétaires apportées par le budget rectificatif.

En italique, seront rappelés pour mémoire les montants inscrits au BI 2018 sur les sous-destinations ne faisant l'objet d'aucun mouvement.

DÉPENSES PAR DESTINATION

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Evolution des crédits ouverts au BI 2018 et BR 2018 (en €) sur la destination 1 :

BI 2018		BR 2018		Evolution en %	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
5 957 000	5 619 500	5 957 000	5 699 500	0,0%	1,4%

Sous-destination 1.1. Versements aux bailleurs

Pour mémoire :

- *Fonctionnement : AE = CP = 1 550 000 € au titre des loyers et provisions*
- *Fonctionnement : AE = CP = 100 000 € au titre des régularisations de charges (locatif)*
- *Fonctionnement : AE = 300 000 € / CP = 162 500 € au titre des réservations de logements*

Sous-destination 1.2. Versements aux locataires

Pour mémoire :

- *Fonctionnement : AE = CP = 500 000 € au titre des régularisations de charges (domanial)*
- *Fonctionnement : AE = CP = 80 000 € au titre des parts État*

Sous-destination 1.3. Fluides et énergies

Pour mémoire : → Fonctionnement : AE = CP = 2 000 000 €

Sous-destination 1.4. Équipements divers au sein des logements

Pour mémoire : → Fonctionnement : AE = CP = 82 000 €

Sous-destination 1.5. Gardiennage et sécurité

Pour mémoire :

→ Fonctionnement : AE = CP = 5 000 €

→ Personnel : AE = CP = 125 000 €

Sous-destination 1.6. Nettoyage et entretien des parties communes

Afin de régulariser les charges à payer 2017 acquittées sur l'exercice 2018, un ajustement de 80 000 € est prévu en CP.

→ Fonctionnement : AE = 1 210 000 € (identique au BI) CP = 1 090 000 € (+ 80 000 €)

Pour mémoire : → Personnel : AE = CP = 5 000 €

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Evolution des crédits ouverts au BI 2018 et BR 2018 (en €) sur la destination 2 :

BI 2018		BR 2018		Evolution en %	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
8 472 916	12 734 208	8 972 916	12 539 208	5,9%	-1,5%

Sous-destination 2.2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière (PI)

Dans cette rubrique sont reprises les dépenses relatives aux travaux de programmation immobilière votées avant 2018 dont les réalisations restent inachevées ainsi que les travaux soumis au vote du Conseil d'administration dans le cadre de la PI 2018.

Figurent également à la sous-destination 2.2 les rénovations de logements, les conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage et les réserves budgétaires.

Ces dépenses concernent l'enveloppe *investissement*, notamment pour les travaux à proprement parler, mais également la nature *fonctionnement* (études préalables, rémunérations fixes et variables des mandataires, publicité...).

Tableau des opérations relatives à la programmation immobilière (en CP) :

En €	Fonctionnement (FCT) CP 2018		Investissement (INV) CP 2018		CP 2019 (projection)		CP 2020 (projection)	
	BI	BR	BI	BR	FCT	INV	FCT	INV
PI 2018	657 954	657 954	1 973 861	1 973 861	136 513	409 540	17 014	51 039
PI < 2018	1 500 000	1 350 000	4 500 000	4 405 000	110 880	351 120	65 208	206 492
Total	2 157 954	2 007 954	6 473 861	6 378 861	247 393	760 660	82 222	257 531

S'agissant de la sous-destination 2.2, ce BR prend en compte des ajustements au titre des seules opérations de programmation immobilière :

- en AE, un abondement de 500 000 € pour engager des crédits destinés d'une part à la mise en œuvre de la partie II des travaux à Port-Saint-Louis-du-Rhône (assèchement des sols et des bâtiments) d'autre part à la réfection des planchers de la cité de Nantes ;
- en CP, une diminution de 245 000 € pour tenir compte du rythme des décaissements à venir d'ici à la fin de l'exercice 2018, moins élevés que prévu.

➤ Les montants ajustés sont ventilés ainsi, au titre des opérations liées aux PI antérieures à 2018 :

- Fonctionnement : AE = 150 000 € (soit + 150 000 €) CP = 1 350 000 € (soit – 150 000 €)
- Investissement : AE = 350 000 € (soit + 350 000 €) CP = 4 405 000 € (soit – 95 000 €)

Rappel des montants déjà votés lors du BI qui restent inchangés :

➤ *au titre de la PI 2018 :*

- *Fonctionnement : AE = 811 481 € / CP = 657 954 €*
- *Investissement : AE = 2 434 442 € / CP = 1 973 861 €*

➤ *au titre des rénovations de logements :*

- *Fonctionnement AE = CP = 564 813 €*

➤ *au titre des conventions de mandat de maîtrise d'ouvrage :*

- *Fonctionnement : AE = 1 000 000 € / CP = 200 000 € pour les rémunérations fixes*
- *Fonctionnement : AE = 324 600 € / CP=0 € pour les rémunérations variables*

➤ *au titre des réserves budgétaires :*

- *Fonctionnement : AE = CP=50 000 €*
- *Investissement : AE = CP=100 000 €*

Pour l'ensemble de la sous-destination 2.2, les dépenses sont portées après BR à :

En €	BI 2018		BR 2018		Différence BI-BR		Evolution en %	
	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Investissement
AE	2 750 894	2 534 442	2 900 894	2 884 442	150 000	350 000	5,5%	13,8%
CP	2 972 767	6 573 861	2 822 767	6 478 861	-150 000	-95 000	-5,0%	-1,4%

- **Fonctionnement : AE = 2 900 894 € (+150 000 €) CP = 2 822 767 € (-150 000 €)**
- **Investissement : AE = 2 884 442 € (+350 000 €) CP = 6 478 861 € (-95 000 €)**

Sous-destination 2.3. Travaux d'entretien courant, hors programmation immobilière

Afin de régulariser les charges à payer 2017 acquittées sur l'exercice 2018, un ajustement de 50 000 € est prévu en CP.

→ *Fonctionnement* : AE = 567 580 € (identique au BI) / CP = 617 580 € (+ 50 000 €)

Pour mémoire :

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 25 000 € au titre d'éventuels sinistres

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 150 000 € au titre des réserves pour des travaux urgents

→ *Investissement* : AE = CP = 150 000 € au titre des réserves pour des travaux urgents

→ *Fonctionnement* : AE = CP = 10 000 € au titre d'éventuelles publications des marchés

Sous-destination 2.5. Impôts, taxes et primes d'assurance

Pour mémoire : → *Fonctionnement* : AE = CP = 2 285 000 €

DESTINATION 3. Fonctions support

Evolution des crédits ouverts au BI 2018 et BR 2018 (en €) sur la destination 3 :

BI 2018		BR 2018		Evolution en %	
AE	CP	AE	CP	AE	CP
378 380	423 460	500 380	984 460	32,2%	132,5%

Sous-destination 3.1. Fournitures et équipements administratifs

Pour mémoire : → *Fonctionnement* : AE = CP = 31 500 €

Sous-destination 3.2. Frais de mission et de réception

Pour mémoire : → *Fonctionnement* : AE = CP = 20 000 €

Sous-destination 3.3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Afin de régulariser les charges à payer 2017 acquittées sur l'exercice 2018, un ajustement de 37 000 € est prévu en CP.

→ *Fonctionnement* : AE = 56 880 € (identique au BI) / CP = 118 960 € (+37 000 €)

Sous-destination 3.4. Informatique

De façon générale, les crédits dévolus à l'informatique recouvrent diverses dépenses dont :

1. la maintenance des logiciels déjà utilisés par les services,
2. l'acquisition et les coûts liés à la conception de nouveaux logiciels,
3. la formation des services à ces logiciels.

Depuis le début de l'exercice budgétaire 2018 deux solutions informatiques ont été mises en place :

- un logiciel de gestion budgétaire et comptable : Y2 ;
- un logiciel de gestion locative : ULIS.

Un tel déploiement implique des dépenses supplémentaires, liées notamment au nouvel outil de gestion locative, ULIS. Cela concerne avant tout des décaissements relatifs à la maintenance du logiciel de gestion locative ainsi qu'à la mise en œuvre d'améliorations nécessaires au bon fonctionnement des services. Ces dépenses concernent notamment des acquisitions de licences pour le logiciel de suivi et de pilotage (infocentre *business intelligence*) « Qlik » ainsi que le déploiement des interfaces liées aux dépôts de garantie et aux axes analytiques entre ULIS et Y2.

Répartition des besoins prévisionnels liés à l'informatique :

En €		BI 2018		BR 2018		Différence BR-BI	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
GFI (SIREPA)	Fonctionnement	14 580	14 580	27 178	32 446	12 598	17 866
	Investissement	0	0	0	0	0	0
	Total	14 580	14 580	27 178	32 446	12 598	17 866
CGI (AMOA)	Fonctionnement	0	0	90 057	207 767	90 057	207 767
	Investissement	0	0	0	0	0	0
	Total	0	0	90 057	207 767	90 057	207 767
CEGID PUBLIC (Y2)	Fonctionnement	51 950	71 950	21 200	82 190	-30 750	10 240
	Investissement	0	0	0	0	0	0
	Total	51 950	71 950	21 200	82 190	-30 750	10 240
SOPRA-STERIA (ULIS)	Fonctionnement	4 374	4 374	95 256	254 746	90 882	250 372
	Investissement	137 868	137 868	107 036	187 862	-30 832	49 994
	Total	142 242	142 242	202 292	442 608	60 050	300 366
TOTAL GENERAL	Fonctionnement	70 904	90 904	233 691	577 149	162 787	486 245
	Investissement	137 868	137 868	107 036	187 862	-30 832	49 994
	Total	208 772	228 772	340 727	765 011	131 955	536 239

Les chiffres repris dans le tableau ont été ajustés au vu des montants votés au BI 2018, puis arrondis pour plus de lisibilité.

Les montants de cette sous-destination sont répartis de la manière suivante :

→ Fonctionnement : AE = 235 000 € (+ 160 000 €) CP = 577 000 € (+ 482 000 €)

→ Investissement : AE = 107 000 € (- 38 000 €) CP = 187 000 € (+ 42 000 €)

Sous-destination 3.5. Impayés, contentieux et pénalités

Pour mémoire : → Fonctionnement : AE = CP = 50 000 €

RECETTES PAR ORIGINE

Les recettes de l'établissement inscrites au BR pour **13 311 794 €**, contre 12 377 515 € au BI, sont globalisées par nature et se répartissent en recettes propres pour 11 677 515 € et autres financements de l'État pour 1 634 279 €.

Le niveau des recettes se trouve ajusté pour un montant de **934 279 € au titre des autres financements de l'État** et plus particulièrement du compte d'affectation spécial (CAS) immobilier destiné à financer les travaux de programmation immobilière déterminés dans la délibération n° 5 du présent BR.

Ce versement de 934 279 € est attendu au cours du second semestre 2018. Ce montant correspond à 50 % du produit de la vente des biens suivants, encaissé en 2016 et 2017 :

- 2016 : vente d'un bien à FREVILLERS
- 2017 : ventes de biens à COLLONGES SOUS SALEVE, GRANVILLE, VALENCIENNES, AGAY

Au titre des recettes propres, le montant voté au BI reste inchangé, soit 11 677 515 €.

ANNEXE II - DESTINATIONS

DESTINATION 1. Gestion locative et habitabilité des logements

Sous destination 1.1. Versements aux bailleurs

Sous destination 1.2. Versements aux locataires

Sous destination 1.3. Fluides et énergies

Sous destination 1.4. Équipements divers au sein des logements

Sous destination 1.5. Gardiennage et sécurité

Sous destination 1.6. Nettoyage et entretien des parties communes

DESTINATION 2. Gestion et entretien du patrimoine immobilier

Sous destination 2.2. Travaux prévus au titre de la programmation immobilière

Sous destination 2.3. Travaux d'entretien courant, hors PI

Sous destination 2.5. Impôts, taxes et primes d'assurance

DESTINATION 3. Fonctions support

Sous destination 3.1. Fournitures et équipements administratifs

Sous destination 3.2. Frais de mission et de réception

Sous destination 3.3. Formation professionnelle et prestations de conseil

Sous destination 3.4. Informatique

Sous destination 3.5. Impayés, contentieux et pénalités

TABLEAU Autorisations budgétaires du BR 2018

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES						
	AE			CP		
	AE BI	ajutement	AE BR 1	CP BI	ajustement	CP BR 1
Personnel	130 000	-	130 000	130 000	-	130 000
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>						
Fonctionnement	11 848 854	310 000	12 158 854	11 778 307	499 000	12 277 307
Intervention	-			-		
Investissement	2 829 442	312 000	3 141 442	6 868 861	-53 000	6 815 861
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	14 808 296	622 000	15 430 296	18 777 168	446 000	19 223 168

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	-	488 279	-
---	----------	----------------	----------

RECETTES			
MONTANTS			
BI	ajustement	BR 1	
12 377 515	934 279	13 311 794	Recettes globalisées
-			Subvention pour charges de service public
700 000	934 279	1 634 279	Autres financements de l'Etat
			Fiscalité affectée
			Autres financements publics
11 677 515	-	11 677 515	Recettes propres
			Recettes fléchées*
			Financements de l'Etat fléchés
			Autres financements publics fléchés
			Recettes propres fléchées
12 377 515	934 279	13 311 794	TOTAL DES RECETTES (C)

6 399 653	-	5 911 374	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)
------------------	----------	------------------	--

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Sous plafond LFI (a)	Hors plafond LFI (b)	Plafond organisme (= a + b)
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETP		3,16	3,16
Autorisation d'emplois rémunérés par l'organisme en ETPT		3,16	3,16

	PLAFOND ORGANISME					
	EMPLOIS SOUS PLAFOND AUTORISES PAR LA LFI			EMPLOIS HORS PLAFOND DE LA LFI		
	ETP	ETPT	masse salariale	ETP	ETPT	masse salariale
EMPLOIS REMUNERES PAR L'ORGANISME (1 + 2 + 3)	0	0	0	3,16	3,16	130 000
1 - TITULAIRES	0	0	0	0	0	0
* Titulaires État (emplois et crédits inscrits au budget de l'organisme et <u>actes de gestion dont CAP</u> , déconcentrés dans l'organisme)	0	0	0	0	0	0
* Titulaires organisme (corps propre)	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0	0	0	0
. Titulaires État détachés sur emploi dans un corps organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0
. Titulaires de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD sortantes non remboursées	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme- MAD sortantes remboursées	0	0	0	0	0	0
2 - NON TITULAIRES	0	0	0	3,16	3,16	130 000
* Non titulaires de droit public	0	0	0	3,16	3,16	130 000
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0	3,16	3,16	130 000
. Contractuels sous statut :	0	0	0	0	0	0
øCDI	0	0	0	0	0	0
øCDD	0	0	0	0	0	0
. Contractuels hors statut :	0	0	0	3,16	3,16	130 000
øCDI	0	0	0			
øCDD	0	0	0			
. Titulaires État détachés sur contrat auprès de l'organisme (emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme)	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale :	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0	0	0	0
* Non titulaires de droit privé	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans l'organisme :	0	0	0	0	0	0
øCDI	0	0	0	0	0	0
øCDD	0	0	0	0	0	0
- en fonction dans une autre personne morale	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD non remboursées	0	0	0	0	0	0
. Emplois et crédits inscrits sur le budget de l'organisme - MAD remboursées	0	0	0	0	0	0
3 - CONTRATS AIDES				0	0	0
EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES PERSONNES MORALES (4 + 5)				72.54	72.54	4 783 665
4 - EMPLOIS REMUNERES PAR L'ETAT				72.54	72.54	4 783 665
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)				72.54	72.54	4 783 665
* Titulaires de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'État)						
* Contractuels de l' État mis à disposition de l'organisme et non remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						
* Contractuels de l'État mis à disposition de l'organisme et remboursés à l'État (emplois et crédits inscrits au budget de l'Etat)						
5 - EMPLOIS REMUNERES PAR D'AUTRES COLLECTIVITES OU ORGANISMES						
* Agents mis à disposition de l'organisme et non remboursés à la collectivité ou organisme employeur						
* Agents mis à disposition de l'organisme et remboursés à la collectivité ou organisme employeur						

[illegible]

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
Destination 1 : « gestion locative et habitabilité des logements »	130 000	130 000	5 827 000	5 569 500			0	0	5 957 000	5 699 500
Destination 2 : « gestion et entretien du patrimoine immobilier »			5 938 474	5 910 347			3 034 442	6 628 861	8 972 916	12 539 208
Destination 3 : « fonctions support »			393 380	797 460			107 000	187 000	500 380	984 460
TOTAL	130 000	130 000	12 158 854	12 277 307	0	0	3 141 442	6 815 861	15 430 296	19 223 168
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B									-	

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Origine 1	0	1 634 279	0	0	11 677 515	0	0	0	13 311 794
TOTAL	0	1 634 279	0	0	11 677 515	0	0	0	13 311 794
						SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C			5 911 374

TABLEAU
Situation patrimoniale présentée au BR 2018

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	BI 2018	Ajustement	BR1 2018	PRODUITS	BI 2018	Ajustement	BR1 2018
Personnel	130 000	-	130 000	Subventions de l'Etat			
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				Fiscalité affectée			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	14 487 006	1 220 383	15 707 389	Autres subventions (subv DGDDI)	500 000	-	500 000
Intervention (le cas échéant)	-		-	Autres produits	13 354 066	888 383	14 242 449
TOTAL DES CHARGES (1)	14 617 006	1 220 383	15 837 389	TOTAL DES PRODUITS (2)	13 854 066	888 383	14 742 449
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	-	-	-	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	762 940		1 094 940
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	14 617 006	1 220 383	15 837 389	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	14 617 006		15 837 389

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	BI 2018	Ajustement	BR1 2018
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	-762 940	-	-1 094 940
+ (C 68) dotations aux amortissements (DAA), dépréciations et provisions	2 708 699	688 383	3 397 082
- (C 78) reprises sur amortissements (RAA), dépréciations et provisions	1 531 551	688 383	2 219 934
+ (C 675) valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés	-		
- (C 775) produits de cession d'éléments d'actifs	0		
- (C 777) quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	0		
CAF ou IAF *	414 208		82 208

* capacité d'autofinancement ou insuffisance d'autofinancement

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	BI 2018	Ajustement	BR1 2018	RESSOURCES	BI 2018	Ajustement	BR1 2018
Insuffisance d'autofinancement	-	-	-	Capacité d'autofinancement	414 208	-	82 208
				Financement de l'actif par l'État	-	24 173 579	24 173 579
Investissements	6 868 861	23 186 300	30 055 161	Financement de l'actif par des tiers autres que l'État		-	-
				Autres ressources	55 000		55 000
Remboursement des dettes financières	50 000		50 000	Augmentation des dettes financières	70 000		70 000
							-
TOTAL DES EMPLOIS (5)	6 918 861		30 105 161	TOTAL DES RESSOURCES (6)	539 208		24 380 787
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	-	-	-	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	6 379 653	-	5 724 374

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Exécuté 2017	BI 2018		BR 1 2018
Variation du FONDS DE ROULEMENT : DIMINUTION (8)	-319 497	-6 379 653		5 724 374
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	352 134	0		-167 000
Variation de la TRESORERIE : PRELEVEMENT (II)*	-671 631	-6 379 653		5 891 374
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	13 796 050	3 132 762		8 071 676
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	453 552	101 419		620 552
Niveau de la TRESORERIE	13 342 497	3 031 343		7 451 123

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU
Equilibre financier du BR 2018

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS (utilisation des financements)			
	BI 2018	ajustement	BR 1 2018
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	6 399 653	-	5 911 374
Remboursements d'emprunts (b1) dépôts et cautionnements	50 000		50 000
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)** (décaissements de l'exercice)	-		
Autres décaissements sur comptes de tiers (e1) (non budgétaires)			
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	6 449 653	-	5 961 374
Variation de trésorerie (ABONDEMENT) (I)=(2) - (1)	-	488 279	-
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>	-		
<i>dont Abondement de la trésorerie disponible (d) (non fléchée)</i>	-		
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	6 449 653	488 279	5 961 374

FINANCEMENTS (couverture des besoins)			
BI 2018	ajustement	BR 1 2018	
-	488 279		Solde budgétaire (excédent) (D1)*
70 000		70 000	Nouveaux emprunts (b2) – dépôts et cautionnements
-			Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)** (encaissements de l'exercice)
			Autres encaissements sur comptes de tiers (e2) (non budgétaires)
70 000	488 279	70 000	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
6 379 653	-	5 891 374	Variation de trésorerie (PRELEVEMENT) (II)=(1) - (2)
-			<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
6 379 653	-	5 891 374	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie disponible (d) (non fléchée)</i>
6 449 653	488 279	5 961 374	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

Tableau 4
Plan de trésorerie BR 2018

	Mouvements déjà effectués				Prévisions								
	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	13 342 497	13 325 877	13 729 950	13 843 503	14 053 111	13 154 325	12 987 903	12 580 216	11 876 058	10 230 330	9 894 927	8 640 643	
ENCAISSEMENTS													
<i>Recettes budgétaires globalisées</i>	0	708 801	1 057 165	1 372 001	1 095 254	1 448 664	997 070	1 114 116	1 452 126	2 016 741	1 049 421	1 000 435	13 311 794
Subvention pour charges de service public													
Autres financements de l'État	0	0	1 265	504 370	12 592	10 533	42 356	12 500	31 130	946 070	41 796	31 667	1 634 279
Fiscalité affectée													
Autres financements publics													
Ressources propres	0	708 801	1 055 900	867 631	1 082 662	1 438 131	954 714	1 101 616	1 420 996	1 070 671	1 007 625	968 768	11 677 515
<i>Recettes budgétaires fléchées</i>													
Financements de l'État fléchés													
Autres financements publics fléchés													
Mécénats fléchés													
Autres recettes fléchées													
<i>Opérations non budgétaires</i>													
Emprunts : encaissements (dépôts de garantie)	0	1 839	14 140	15 734	4 440	4 500	4 400	4 700	5 300	4 989	4 500	5 458	70 000
Opérations gérées en comptes de tiers :													
- TVA encaissée													
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													
- Autres encaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													
A. TOTAL	0	710 640	1 071 305	1 387 735	1 099 694	1 453 164	1 001 470	1 118 816	1 457 426	2 021 730	1 053 921	1 005 893	13 381 794
DECAISSEMENTS													
<i>Dépenses liées à des recettes globalisées</i>	16 620	304 835	957 406	1 176 122	1 994 380	1 611 586	1 405 027	1 818 954	3 099 054	2 353 133	2 300 705	2 185 346	19 223 168
Personnel	0	17 014	0	16 557	8 593	12 610	12 077	13 611	11 440	13 221	10 491	14 386	130 000
Fonctionnement	16 620	287 821	957 406	781 876	930 746	929 931	916 974	1 129 482	2 537 118	1 329 393	1 262 694	1 197 246	12 277 307
Intervention	0	0	0										
Investissement	0	0	0	377 689	1 055 041	669 045	475 976	675 861	550 496	1 010 519	1 027 520	973 714	6 815 861
<i>Dépenses liées à des recettes fléchées</i>													
Personnel													
Fonctionnement													
Intervention													
Investissement													
<i>Opérations non budgétaires</i>													
Emprunts : remboursements en capital	0	1 732	346	2 005	4 100	8 000	4 130	4 020	4 100	4 000	7 500	10 067	50 000
Opérations gérées en comptes de tiers :													
- TVA décaissée													
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													
- Autres décaissements d'opérations gérées en comptes de tiers													
B. TOTAL	16 620	306 567	957 752	1 178 127	1 998 480	1 619 586	1 409 157	1 822 974	3 103 154	2 357 133	2 308 205	2 195 413	19 273 168
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	-16 620	404 073	113 553	209 608	-898 786	-166 422	-407 687	-704 158	-1 645 728	-335 403	-1 254 284	-1 189 520	-5 891 374
SOLDE CUMULE (1) + (2)	13 325 877	13 729 950	13 843 503	14 053 111	13 154 325	12 987 903	12 580 216	11 876 058	10 230 330	9 894 927	8 640 643	7 451 123	

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

		Prévision	Prévision 2018										Prévision 2019 et suivantes					
Opération	Nature	Coût total de l'opération	AE ouvertes les années antérieures à 2018	AE consommées les années antérieures à 2018	AE reprogrammées ou reportées en 2018	AE nouvelles ouvertes en 2018	TOTAL des AE ouvertes en 2018	CP ouverts les années antérieures à 2018	CP consommés les années antérieures à 2018	CP reprogrammés ou reportés en 2018	CP nouveaux ouverts en 2018	TOTAL des CP ouverts en 2018	AE prévues en 2019	CP prévus en 2019	AE prévues en 2020	CP prévus en 2020	AE prévues > 2020	CP prévus > 2020
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6) = (4) + (5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11) = (9) + (10)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)
Programmation Immobilière (PI 2018 et PI 2017)	Personnel																	
	Fonctionnement	2 022 863	996 174	996 174	0	961 481	961 481	535 095	119 274		969 033	969 033	65 208	247 393		82 222		189 120
	Intervention																	
	Investissement	7 043 771	4 052 387	4 052 387	0	2 784 442	2 784 442	2 461 773	1 286 926		3 469 477	3 469 477	206 942	760 660		257 531		94 330
Total Programmation Immobilière		9 066 634	5 048 561	5 048 561	0	3 745 923	3 745 923	2 996 868	1 406 200	0	4 438 510	4 438 510	272 150	1 008 053	0	339 753	0	283 450
SI EPA	Personnel																	
	Fonctionnement	1 435 162	1 053 978	1 053 978		235 000	235 000	711 978	611 331		577 000	577 000	48 728	48 728	48 728	48 728	48 728	48 728
	Intervention																	
	Investissement	867 370	760 370	760 370		107 000	107 000	509 428	405 274		187 000	187 000	0	85 471	0	85 471	0	0
Total SI EPA		2 302 532	1 814 348	1 814 348	0	342 000	342 000	1 221 406	1 016 605	0	764 000	764 000	48 728	134 199	48 728	134 199	48 728	48 728
Réservations de Logements	Personnel																	
	Fonctionnement	1 072 500	772 500	772 500		300 000	300 000	687 500	687 500		162 500	162 500	0	122 500	0	100 000	0	0
	Intervention																	
	Investissement																	
Total Réservations de Logements		1 072 500	772 500	772 500	0	300 000	300 000	687 500	687 500	0	162 500	162 500	0	122 500	0	100 000	0	0
	Ss total personnel																	
	Ss total fonctionnement	4 530 525	2 822 652	2 822 652	0	1 496 481	1 496 481	1 934 573	1 418 105	0	1 708 533	1 708 533	113 936	418 621	48 728	230 950	48 728	237 848
	Ss total intervention																	
	Ss total investissement	7 911 141	4 812 757	4 812 757	0	2 891 442	2 891 442	2 971 201	1 692 200	0	3 656 477	3 656 477	206 942	846 131	0	343 002	0	94 330
TOTAL		12 441 666	7 635 409	7 635 409	0	4 387 923	4 387 923	4 905 774	3 110 305	0	5 365 010	5 365 010	320 878	1 264 752	48 728	573 952	48 728	332 178

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

		Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
Opération	Nature	Financement de l'opération	Encaissements des années antérieures à N	Encaissement prévus en N	Encaissements prévus en N+1	Encaissements prévus en N+2	Encaissements prévus > N+2
		(18)	(19)	(20)	(21)	(22)	(23)
Op. 1	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.1	-	-	-	-	-	-
Op. 2	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.2	-	-	-	-	-	-
	Ss total financement de l'Etat	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements publics	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			BI 2018	BR 2018
Niveaux initiaux	1	Niveau initial de restes à payer (estimatif)	non déterminé	6 345 074
	2	Niveau initial du fonds de roulement	9 512 415	13 796 050
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	101 419	453 553
	4	Niveau initial de la trésorerie	9 410 996	13 342 497
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée		
Flux de l'année	4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	9 410 996	13 342 497
	5	Autorisations d'engagement	14 808 296	15 430 296
	6	Résultat patrimonial	-762 940	-1 094 940
	7	Capacité d'autofinancement (CAF) ou Insuffisance d'autofinancement (IAF)	414 208	82 208
	8	Variation du fonds de roulement	-6 379 653	-5 724 374
	9	Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire		
	10	Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS	
		Variation des stocks	+ / -	
		Charges sur créances irrécouvrables	-	
		Produits divers de gestion courante	+	
	11	Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS	-187 000
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -	
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	-200 000
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs (estimatif)	+ / -	-20 000
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	33 000
	12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-6 399 653	-5 911 374
	12.a	Recettes budgétaires	12 377 515	13 311 794
	12.b	Crédits de paiement ouverts	18 777 168	19 223 168
	13	Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	20 000	20 000
	14	Variation de la trésorerie = 12 - 13	-6 379 653	-5 891 374
Niveaux finaux	14.a	dont variation de la trésorerie fléchée		
	14.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-6 379 653	-5 891 374
	15	Variation du besoin en fonds de roulement	0	-167 000
	16	Variation des restes à payer	-3 968 872	-3 792 872
	17	Niveau final de restes à payer (estimatif)	non déterminé	2 552 202
Niveaux finaux	18	Niveau final du fonds de roulement	3 132 762	8 071 676
	19	Niveau final du besoin en fonds de roulement	101 419	620 553
	20	Niveau final de la trésorerie	3 031 343	7 451 123
	20.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	0	0
	20.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	3 031 343	7 451 123

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale